
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Evrard, Jeholet, Mme Dock et M. Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 55 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le mot « significative » est remplacé par le mot « définitive ».

JUSTIFICATION

Il est proposé de préciser le caractère définitif de la fermeture du commerce pendant deux ans.

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

M. DOCK

PH. DODRIMONT